

CONDITIONS D'ACCÈS

Candidature

Tout élève souhaitant candidater devra présenter le dossier suivant :

- ⇒ la **photocopie des 3 bulletins** trimestriels de troisième,
- ⇒ une vidéo de 2 à 3 minutes dans laquelle l'élève se présentera brièvement en anglais avant d'expliquer sa motivation à intégrer la section européenne DNL Histoire-Géographie.
Toute lecture de texte rédigé ou récitation par cœur sera pénalisante.

La sélection des élèves aura lieu fin juin au Lycée Colbert par une commission composée du Professeur de la Discipline Non Linguistique, de Professeurs de l'équipe d'Anglais et du Chef d'Établissement.

La réponse de la commission sera communiquée après les résultats d'affectation de la procédure Affelnet.

Critères de réussite en section européenne

Montrer une réelle motivation personnelle à approfondir sa maîtrise de la langue anglaise.

Faire preuve de curiosité à l'égard des cultures et civilisations du monde anglophone.

Un bon niveau en anglais (A2+/B1) ainsi qu'une aisance dans la prise de parole sont requis.



SECTION EUROPEENNE

ANGLAIS HISTOIRE - GEOGRAPHIE

20, rue Louis Jovet
69008 Lyon
Tel : 04 78 00 85 59

Mail : ce.0690042w@ac-lyon.fr
Site : <http://colbert.elycee.rhonealpes.fr/>



LA FORMATION

Depuis la rentrée de septembre 2023, le Lycée Colbert a ouvert une section européenne Anglais DNL Histoire-Géographie en classe de Seconde (24 places).

Les élèves de la section européenne bénéficient d'un enseignement linguistique renforcé en anglais en plus des trois heures d'Anglais prévues dans le tronc commun à raison de deux heures par semaine réparties de la sorte :

- une heure d'Anglais dédiée au développement des compétences orales,
- Une heure consacrée à l'enseignement en anglais d'une partie du programme de la Discipline Non Linguistique Histoire-Géographie

L'heure hebdomadaire consacrée au développement des compétences orales

Il s'agit de développer les compétences de prise de parole spontanée et autonome, en continu et en interaction, à partir de divers supports et sur des thématiques différentes.

Les élèves apprendront également à débattre autour de problématiques en lien avec l'actualité.

La DNL Histoire-Géographie en anglais

En Géographie le tronc commun de Seconde porte sur le développement, les mobilités, les sociétés face aux risques et l'Afrique australe.

En DNL, les élèves étudieront donc :

- la démographie et les inégalités de développement en Afrique du Sud, notamment les tensions très importantes qui en découlent et qui traversent ce pays qui est le plus riche du continent africain,
- l'environnement et le peuplement dans le Deep South américain.

En Histoire le tronc commun de Seconde est consacré à des "zooms" sur des périodes fondatrices de l'histoire du monde : l'Antiquité grecque et romaine, la Méditerranée au début du Moyen Âge, les explorations européennes du XVe s. et la construction des États modernes en France et en Angleterre aux XVIIe et au XVIIIe s.

En DNL, les élèves étudieront donc :

- les débuts du Moyen-Âge britannique, de la Britannia aux nations insulaires, (colonisations romaines, saxonnes et scotes),
- la colonisation européenne de l'Amérique du Nord de 1607 à 1783,
- l'expansion continentale des États-Unis de 1783 à 1812.



LA MENTION SECTION EUROPEENNE AU BACCALAUREAT

Les conditions pour obtenir la mention « section européenne » au baccalauréat sont les suivantes :

- Obtenir une moyenne sur le cycle terminal (moyenne des moyennes annuelles de première et de terminale) égale ou supérieure à 12/20 en Anglais tronc commun
- Obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 à l'évaluation spécifique de contrôle continu visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue anglaise, acquis au cours de la scolarité en section européenne



UN PROJET POUR L'AVENIR

Développement de compétences langagières et acquisition d'une culture générale utile pour une meilleure compréhension du monde anglophone contemporain.

La mention européenne fait l'objet d'une valorisation sur Parcoursup et facilite l'entrée dans l'enseignement supérieur en France et à l'étranger.

Elle offre un avantage pour les candidatures auprès :

- des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles,
- des Instituts d'Études Politiques (Sciences-Po),
- des écoles de Communication et de Journalisme,
- des universités (Licences Langues étrangères Appliquées et Langues, Lettres, Civilisations Étrangères et Régionales...)
- de toute autre formation qui implique une ouverture sur l'international (par exemple en BTS Commerce International ou Support à l'Action Managériale, BUT...)

Enfin, elle ouvre l'accès aux universités anglo-saxonnes.

